



Décès du président Yvon Gattaz

Grand'croix de la Légion d'honneur,

Grand'croix de l'ordre national du Mérite

Doyen de l'Académie des sciences morales et politiques

Président d'honneur du Medef, du Meti, de jeunesse et entreprise.

Le Comité de La Boucle de la Seine a la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Yvon Gattaz, jeudi 12 décembre 2024, à l'âge de 99 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée

mardi 17 décembre à 10h30 (accueil à 10h) en la

cathédrale Saint-Louis des Invalides Paris 7^{ème}.

Les honneurs militaires

lui seront rendus dans la cour d'honneur, à l'issue de la cérémonie.

Texte rédigé par Monsieur Yvon Gattaz pour la brochure du Comité de la Boucle éditée pour le 100^{ème} anniversaire de la création de la SMLH

Lorsqu'en 2019, la Revue Nationale de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, La Cohorte, me demanda de rédiger un article, plus exactement de répondre à une interview, j'ai été très embarrassé et en même temps très flatté, on s'en doute. C'est là que j'ai donné un certain nombre d'informations me concernant que je me permettrai de répéter ici avec votre permission.

Tout d'abord, je voudrais répondre à l'interrogation de nombreux de mes interlocuteurs sur l'expression « **double Grand-Croix** » qui les intrigue. Il s'agit tout simplement de la double distinction de Grand-croix de la Légion d'Honneur et de Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite. Et il règne sur le nombre de ces favorisés un mystère que personne ne semble résoudre.

Profitant d'une réception solennelle sous la Coupole pour l'ensemble des 5 Académies qui la constituent, je rencontrai avec un grand plaisir le **grand Chancelier de la Légion d'Honneur, le Général Puga**, à qui je posai cette question : « **combien sommes-nous de doubles Grand-Croix en France ?** » et il me répondit immédiatement qu'il n'en savait absolument rien mais qu'il allait faire une enquête car il voulait connaître lui-même ce chiffre.

Effectivement, le Général tint sa parole et m'envoya une lettre qui donnait les indications suivantes que je me permets de rapporter ici. **Il y a en tout en France 23 Grand-Croix titulaires de la double Grand-Croix** qui se répartissent de la façon suivante :

- 3 Présidents de la République vivants,
- 10 militaires de haut rang,
- 10 civils sur lesquels le Général n'avait lui-même aucune indication.

Curieux de nature, j'ai cherché à savoir qui étaient ces 10 civils et avec l'aide des bibliothécaires de l'Institut de France, nous avons pu trouver qu'il y avait dans ces 10 dignitaires, 6 membres de notre Académie des sciences et 2 membres de notre Académie des sciences morales et politiques (dont votre serviteur).

Je souhaiterais maintenant rendre hommage à tous les légionnaires, et particulièrement à ceux de la Boucle de la Seine, qui ont acquis cette prestigieuse décoration nationale pour leurs travaux, leurs mérites, leur travail et souvent leur dévouement au bien commun comme on dit aujourd'hui pour remplacer notre ancienne expression « d'intérêt général » devenue, paraît-il, désuète. En effet, tous les légionnaires ont démontré des qualités insignes qui leur méritent bien **cette décoration rouge qui a été créée, vous le savez, en 1802 par Napoléon qui n'était encore que Bonaparte pour récompenser les meilleurs talents de notre pays même si à l'époque c'était surtout le talent militaire, alors qu'aujourd'hui il s'agit plutôt de dévouement aux causes communes, à la formation des jeunes, au secours national, à l'aide aux plus défavorisés et à l'entraide aux plus malades. Bravo à tous pour leur dévouement qui mérite évidemment d'être récompensé.**

En ce qui me concerne, comme vous le savez, j'ai créé une entreprise industrielle pour la fabrication de composants électroniques hyperfréquence avec mon frère Lucien en **1952 et dès cette époque, nous avons pensé nous intéresser à la formation des jeunes les plus méritants qui sont par bonheur très nombreux dans notre France d'aujourd'hui. C'est ainsi que j'ai créé, à la fin de mon mandat de Président du CNPF (aujourd'hui MEDEF), l'Association Jeunesse et Entreprises reconnue d'utilité publique avec la maxime « IFI » qui signifiait tout simplement « Information », « Formation » et « Insertion (professionnelle) » des jeunes.** Ce fut un long et ardent combat avec l'aide de quelque 200 volontaires bénévoles à travers la France qui m'ont aidé à créer et à animer cette association qui, pensons-nous, a eu un rôle extrêmement utile auprès des jeunes en quête d'information et de formation et bien entendu d'insertion finale résultant des 2 premiers facteurs.

Je viens de prendre très récemment ma retraite après 35 ans de présidence de cette si sympathique Association Jeunesse et Entreprises pour laisser la place à des acteurs plus jeunes mais tout aussi motivés que moi pour **l'aide aux jeunes dont on sous-estime souvent les talents et les capacités.**

En ce qui concerne mon âge, je dois faire un aveu aux lecteurs. Je viens de dépasser le cap de 96 ans et je pense que je méritais bien une retraite après une si longue activité. A ce propos, **je me permettrais une plaisanterie** : mon ancien confrère de l'Académie, le Professeur Jacques Dupâquier, avait fait une étude très poussée sur la longévité des académiciens et en avait déduit que ceux-ci vivaient un peu plus longtemps que les autres Français. Je lui avais donc moi-même proposé le théorème de Dupâquier : **« les immortels vivent plus vieux ».** Court mais compréhensible.

Avec mes vœux les plus chaleureux pour les missions d'intérêt général que mène le Comité de la Boucle.